

Contribution 4

La qualité et professionnalisation des formations à l'enseignement en Suisse (7634)

Bernard Wentzel & Romina Ferrari

Institut de recherche et de documentation pédagogique, Suisse

Mots-clés : professionnalisation de la formation, tertiarisation, alternance

Introduction

A partir du début des années 2000 et le processus de tertiarisation des formations à l'enseignement en Suisse, une grande majorité des enseignants ont commencé à être formés dans des Hautes écoles pédagogiques (HEP). Cette évolution vers des diplômes d'enseignement de niveau Bachelor ou Master, tout autant que l'intégration de compétences scientifiques dans la redéfinition de modèles de professionnalité enseignante, s'accompagnait d'une volonté de renforcement de l'articulation entre formation théorique et pratique professionnelle.

Dans le cadre de la démarche exploratoire d'un projet de recherche portant sur la professionnalisation de l'enseignement en Suisse, nous avons effectué une analyse documentaire des différentes conceptions de la qualité des formations à l'enseignement et plus largement de la professionnalisation (en nous centrant ici sur le primaire) en comparant trois types de documents :

- les règlements de reconnaissance servant de base à l'évaluation des diplômes et d'autres documents officiels émanant de la CDIP,
- des documents stratégiques produits par trois institutions de formation en Suisse
- la Loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles

Nous proposons deux traiter, dans la présente contribution, deux objectifs scientifiques développés dans le cadre de cette démarche exploratoire :

- identifier et rendre intelligible, à partir d'un cadre conceptuel issu du champ de la professionnalisation, différents critères de qualité de la formation émergeant des documents
- procéder à une analyse comparée des critères de qualité définis dans une documentation ayant pour fonction d'encadrer des procédures d'évaluation et une documentation à visée stratégique.

1. La tertiarisation en Suisse

La dynamique de professionnalisation du métier d'enseignant a entraîné, depuis quelques années et de manière convergente dans la plupart des sociétés occidentales, une rénovation des formations en alternance, une revalorisation du statut et une formalisation des savoirs et compétences du praticien de l'enseignement. La création en Suisse des Hautes Ecoles Pédagogiques (HEP), remplaçant les anciennes Ecoles Normales à partir des années 2000, s'inscrivait dans une démarche politique de tertiarisation. Cette réforme avait notamment pour objectifs d'améliorer la qualité de la formation des enseignants, d'assurer la reconnaissance des diplômes au niveau fédéral, ou encore de favoriser la mobilité professionnelle. Elle a eu pour effets une refonte substantielle des programmes, un changement de paradigme redéfinissant les modèles de formation et de professionnalité, une hausse de la durée globale des formations (Accord de Bologne) avec une tertiarisation de ses structures, une rationalisation des savoirs et compétences, un renforcement de la place de la recherche de l'éducation et l'orientation vers des approches réflexives.

Dans le cadre de ce processus de tertiarisation, il était mis en place, sous l'égide la Conférence Suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), des règlements et des procédures de reconnaissance nationale des diplômes d'enseignement, fixant les exigences minimales. Les commissions chargées de l'évaluation périodique des demandes de reconnaissance adressées à la CDIP se basent sur ces réglementations en vigueur. Par ailleurs, en 2011, il fut adopté en Suisse la Loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE) constituant une nouvelle étape dans le processus de tertiarisation des formations à l'enseignement. En effet, les HEP sont intégrées au processus d'accréditation des Hautes écoles, au même titre que les Universités.

2. La professionnalisation en quelques mots

Commençons par rappeler que le passage des occupations aux professions est aussi « le passage des connaissances empiriques aux connaissances scientifiques » (Wittorski, 2005, pp. 15-16). À chaque profession correspond une base approfondie de connaissances faisant du professionnel un expert, un spécialiste et supposant un rapport au savoir structuré par une formation intellectuelle (Bourdoncle, 1991). La rhétorique de professionnalisation, décrivant un certain idéal des professions, a suscité l'adhésion et a servi de leitmotiv pour assurer l'évolution, la stabilité et même la légitimité de certaines occupations humaines.

La formation constitue un élément moteur du processus de professionnalisation. Tardif et Borgès (2009) en présentent les dimensions les moins controversées : l'élévation, l'allongement et l'universitarisation de la formation, l'intégration de la recherche dans la formation et la construction d'une base de connaissance ou d'un référentiel de compétences propre au travail enseignant, la place centrale réservée à la formation pratique et aux stages, la collaboration entre les institutions de formation et les milieux scolaires (p. 110). Rajoutons encore l'encouragement d'approches de formation tournées vers la réflexion critique, paradigme dominant dans le mouvement de professionnalisation.

La formation demeure néanmoins un sujet de tensions et de controverses dans différents pays. La mise en œuvre du concept d'alternance fait notamment l'objet d'une attention particulière. Ses enjeux, ses formes, sa pertinence, voire ses limites nourrissent un discours critique tout autant que les processus d'évaluation. La dialectique théorie-pratique a alimenté de nombreux chantiers de recherche, revendications ou débats sur la formation professionnelle des enseignants qui assurer une articulation – et non un clivage - entre recherche, formation et professionnalisation des individus.

3. Eléments de méthodologie

Pour cette étape de notre projet de recherche, nous avons donc développé une démarche de recherche puis d'analyse documentaire que nous qualifions d'intertextuelle.

Concernant tout d'abord l'étape de sélection des documents à analyser, nous nous sommes focalisés sur les textes réglementaires relatifs à l'enseignement primaire : règlement et instructions pour l'élaboration d'une demande de reconnaissance. Nous avons également retenu la LEHE.

Pour les documents spécifiques à trois institutions de formation des enseignants, nous avons établi les critères de sélection suivants :

- Par qui : Responsables d'institution ou organes politique de tutelle.
- Pour qui : à l'intention du public et des acteurs de l'institution
- Dans quel but : vision stratégique et politique, pilotage institutionnel, description de modèles ou programmes de formation, délimitation des contours d'une professionnalité enseignante.

Nous qualifions notre analyse d'intertextuelle car l'objectif est de mettre en relation deux types de

documents sur des objets communs en les comparant mais également en identifiant les références implicites ou explicites des documents de nature stratégique aux documents réglementaires. Trois niveaux d'analyse ont été retenus :

- Recherche par mots clés et récurrences (rhétorique de professionnalisation)
- Quatre entrées pour une analyse thématique :
 - Alternance entre théorie et pratique
 - Intégration de la recherche en éducation
 - Pratique réflexive
 - Professionnalité et identité professionnelle
- Trois types de relations entre les documents :
 - Référentielle
 - Argumentative
 - Herméneutique

Selon nos interprétations, il apparaît clairement trois pôles en tension dans l'identification de critères de qualité basée sur la mise en relation de documents réglementaires pour l'évaluer et de documents stratégiques pour positionner une institution : académique, scientifique et professionnalisant. L'équilibre, la cohérence ou la prédominance entre ces trois pôles sont autant de marqueurs d'une professionnalisation des formations à l'enseignement.